SECURIMED
Expert de la santé au travail

Fiche technique

Gel de protection anti-solvants Dermecran Phyprol 12 Antixol, réf. 3213

Description

- Le gel de protection anti-solvants Dermecran Phyprol 12 est destiné à former une barrière contre les solvants.
- Il est indiqué pour protéger les mains et les bras.
- Après séchage, Dermecran® Protection Anti-solvants forme un écran protecteur souple non occlusif résistant aux solvants, tout en préservant la sensibilité tactile.
- Sa formule haute tolérance est non grasse, sans parfum et ne contient pas de silicone.
- Recommandé pour les postes de travail où la présence de silicone est interdite.
- En plus de son action protectrice vis-à-vis des solvants, Dermecran® Protection Anti-solvants assure le maintien du pH cutané, prévient la déshydratation de la peau et protège sa couche hydrolipidique.

Caractéristiques techniques

- **Composition :** - Aqua, Alcohol, Casein, Sodium Laureth Sulfate, Ethylhydroxyethyl Cellulose, Triethanolamine, Sodium Methylparaben, Ethylparaben ;
  - Sans silicone.
- **Protection de la peau contre :** - Les solvants organiques (white spirit, hexane...) ;
  - Les composés cétoniques ;
  - Les hydrocarbures ;
  - Les colles, résines, vernis, peintures solvantées ;
  - Les huiles de coupe insolubles dans l'eau ;
  - Les solutions et composés non aqueux.
- **pH :** légèrement acide.
- **Aspect :** gel non gras, sans parfum.
- **Conditionnement :** tube de 125 ml (P.E. Recyclable).
- **Conditions de stockage :** conserver dans son emballage d'origine à température ambiante. Dans ces conditions, il bénéficie d'une période d'utilisation après ouverture (PAO) de 12 mois.
- **Origine :** fabrication française.
- **Conformité :** - Expérimentation : étude sur l'efficacité potentielle vis-à-vis des solvants organiques faite par le Professeur J.M. Lachapelle / Unité de dermatologie professionnelle / Département de médecine du travail / Université de Louvain, Belgique.
  - Fabrication, contrôle : Testée selon la norme NF S. 75-601. Les matières premières entrant dans la composition de Dermecran® Protection Anti-solvants ont été sélectionnées de manière à limiter le risque de réactions allergiques ou irritatives. Les contrôles de matières premières et de fabrication conformes à la loi du 10/07/75 sont effectués sous surveillance pharmaceutique. Le remplissage des contenants est conforme au décret n°78-166 et aux directives européennes 75/106/CEE et 76/211/CEE.

Mode d'emploi

- **Avant le travail :** - Appliquer sur la peau propre et sèche ;
  - Bien répartir et insister au niveau des plis et autour des ongles ;
  - Laisser sécher complètement ;
  - Renouveler l'application à intervalles réguliers ou en cas de lavage.
- **Après le travail :** - S'élimine facilement par simple rinçage à l'eau (bien rincer) ;
  - En cas de salissures tenaces, utiliser un nettoyant doux.
- **Précautions d'emploi :** L'utilisation de crème barrière n'est pas destinée à remplacer les gants lorsque ceux-ci sont recommandés par les consignes d'hygiène et de sécurité.
- **N.B. :** La stricte absence de silicones dans la formulation de Dermecran® Protection Anti-solvants en fait une protection de choix pour les postes de travail où ces composants sont proscrits de par leurs propriétés anti-adhérentes.